

<http://pierre-alainmillet.fr/Allez-jusqu-au-bout-d-une-gestion>



Commission générale du Grand Lyon du 4 novembre 2019

Allez jusqu'au bout d'une gestion publique de l'eau

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 4 novembre 2019

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Nous laissons donc sagement le prochain conseil de métropole décider du futur mode de gestion de l'eau, c'est une bonne chose, tellement sa composition est imprévisible, même si cela aurait pu conduire à des comportements préélectoraux amusants.

Nous voulons insister sur le caractère politique de toute décision sur le mode de gestion. Non, monsieur le vice-président en charge, cher Jean-Paul Colin, la question n'est pas de savoir si tu animes bien notre responsabilité publique de l'eau, ni même de savoir si la DSP assure correctement sa mission. Tu nous dis qu'on ne change pas un système qui fonctionne et tu aurais raison si c'était la question posée. Et même si le débat du mode de gestion était la conséquence des inquiétudes sur des difficultés futures, comme nous le dit notre collègue Artigny, notamment sur la gestion de la ressource, ou sur de nouveaux risques sanitaires, alors tu pourrais répondre fort justement qu'il suffit de renforcer nos moyens d'autorité organisatrice pour impulser et orienter les actions préventives nécessaires.

Non, ce débat du mode de gestion n'est pas une question technique, et j'ai eu l'occasion d'en discuter avec des militants du collectif eaubiencommun, le fonds de l'affaire est bien la nature de ce service qu'est l'eau, son caractère indispensable à la vie, consubstantielle comme les déchets à l'organisation de la ville, donc son caractère de "bien commun", de bien public. Ce ne sont pas les peurs du lendemain, du réchauffement climatique, des pollutions ou même du terrorisme biologique, qui rendent nécessaire le débat du mode de gestion. Au passage, si les communistes ont appris durement qu'il ne suffisait pas d'étatiser pour résoudre tous les problèmes, l'extraordinaire révolte du peuple chilien confirme qu'il ne suffit pas de tout privatiser !

Pour l'eau, c'est une vieille histoire politique, que j'évoquais en 2012 en rappelant que *"Le débat est ancien à Lyon qui a vu la création de « la compagnie », future CGE, par décret de Napoléon III, mais dont la régie de 1900 à 1986 a permis la création du premier laboratoire contre la typhoïde en 1928 et la mise en place des compteurs individuels qui ont permis pour la première fois une maîtrise de la consommation"*.

C'est cette vieille question politique du rôle de la puissance publique dans ce bien commun qui est de nouveau en cause, et tout comme il serait stupide de défendre la régie au nom d'une supposée incapacité technique de la DSP, ou même d'un supposé pillage financier, il serait stupide de défendre la DSP au nom d'une supposée incapacité structurelle du public, ni même de sa supposée gabegie financière. Nous avons l'expérience des déchets et des prix qui étaient plus bas pour la DSP que pour la régie avant qu'on ne relance les marchés avec de nouvelles règles pour constater que les prix s'alignent... Dans tous les cas, c'est la volonté politique qui décide, oriente, organise, contrôle que ce soit les tarifs ou la qualité du service.

C'est pourquoi nous posons toujours cette question en lien avec sa dimension nationale. Pour nous, une régie de l'eau métropolitaine doit s'inscrire dans un service public national de l'eau, reposant sur la nationalisation des grands groupes privés de l'eau. C'est la condition pour assurer la maîtrise globale des cycles de l'eau qui dépassent bien sûr l'échelle métropolitaine, pour organiser les mutualisations à grande échelle permettant d'apporter partout la même qualité de service, quelques soient les inégalités géographiques ou économiques dans l'accès à l'eau.

Oui, l'eau est une question politique majeure, et il faut nous engager pour un débat citoyen qui aborde tous les enjeux

1. décider du niveau d'investissement nécessaire, faut-il dépasser 1% annuel des réseaux ? et donc du financement, faut-il baisser les tarifs ou augmenter les investissements ?
2. comment concilier dans la tarification justice sociale et réduction des consommations. premiers litres gratuits,

suppression de l'abonnement, tarifs progressifs, ou dépendant de l'activité...

3. séparation des réseaux d'eau potable de l'arrosage, développer la récupération dans les jardins, balcons... donc lier le service de l'eau à d'autres outils urbains...
4. investir sur la protection de la ressource plutôt que sur le traitement des eaux sales, en lien avec la politique agricole, des jardins, de la voiture, du développement d'une industrie urbaine plus propre, notamment autour des zones de captage.
5. planifier et budgéter la maintenance préventive, plutôt que de prioriser les réparations après pannes, toujours plus onéreuses. Cette planification doit être un outil citoyen pour une appropriation collective des enjeux de l'eau, pour mettre en débat les travaux, rénovations, développements...
[-] impliquer le maximum d'élus, d'associations, de représentants d'usagers, ; au niveau communal et intercommunal, pour garantir la transparence de la gestion, la place centrale de l'intérêt général dans les décisions du quotidien comme des investissements.

C'est parce que nous voulons organiser tout cela à grande échelle que nous défendons le mode de gestion en régie, sans tout compliquer avec une mixité fonctionnelle qui ne fait que traduire la difficulté de la décision politique, alors que nous avons besoin d'un choix qui affirme notre volonté politique d'assumer directement une fonction vitale pour nos villes et les habitants.

Nos services en ont la capacité, il ne nous manque qu'une volonté politique !